

Pièces à fournir CARTE D'IDENTITE MAJEUR.

☞ La présence de la personne concernée majeure ou mineure est indispensable lors du dépôt du dossier en Mairie. (Signature et empreinte).

☞ Remplir la demande avec un stylo NOIR en caractère d'imprimerie.

Pièces à produire

- 2 Photos d'identité récentes et identiques de format 3.5 x 4.5cm.
- Ancienne carte d'identité pour un renouvellement.
- Acte de naissance (pour une 1^{ère} démarche ou perte / vol si l'ancienne carte était périmée depuis plus de 2 ans).
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois à vos nom et prénom (original). (Quittance E.D.F, Gaz, Télécom, SDEI, avis d'imposition ou de non imposition).
- ☞ **EN CAS D'HÉBERGEMENT :**
 - 1 Justificatif de domicile (de moins de 6 mois)
 - 1 Attestation sur l'honneur de l'hébergeant
 - Copie de la Carte d'identité de l'hébergeant
 - Justificatif de l'hébergé à l'adresse de l'hébergeant. (Courrier)

☞ Si Perte ou Vol :

- Timbre Fiscal de **25€**
- Déclaration de perte/vol à la gendarmerie ou en mairie.
- Si perte fournir un document avec photo (permis de conduire, passeport...)

LORS DU RETRAIT DE LA NOUVELLE CARTE D'IDENTITÉ AMENER L'ANCIENNE CARTE.

Mairie de Malemort du Comtat
52 Avenue du Docteur Tondut 84570 TEL : **04.90.69.71.11**